

Interpellation présentée par le député:

M. Claude Aubert

Date de dépôt: 28 février 2005

Interpellation urgente écrite

Les parents, l'orthographe et le Conseil d'Etat

Les parents sont désorientés. Les enseignants aussi. D'une part, ils savent qu'une connaissance suffisante de l'orthographe, a fortiori du français, est nécessaire à l'insertion des jeunes dans le monde du travail, sans oublier les exigences d'une démocratie fondée sur la compréhension des textes. D'autre part, ils subissent l'influence de maîtres à penser dont les thèses sont connues : l'orthographe fait partie des violences symboliques par lesquelles une classe sociale « impose et reproduit sa domination ». D'où la tentation de libérer les élèves de ce joug en relativisant, voire en discréditant, l'apprentissage formel de la langue. L'orthographe à l'école, ressource pour l'élève ou enjeu de la lutte des classes ?

Afin d'éclaircir le débat très actuel concernant les notes, il est souhaitable que le Conseil d'Etat apporte une précision essentielle. L'enseignement primaire a-t-il bien pour tâche de donner aux élèves les instruments indispensables à la maîtrise de la langue, indépendamment de toute autre considération idéologique ?